

Soda-Club lauréat du « Trophée de la Maison 2010 »



Soda-Club, fabricant du système pour faire son eau gazeuse et son soda à domicile, a reçu le « Trophée de la maison 2010 » dans la catégorie électroménager. Ce prix est décerné par un panel de consommateurs, choisi pour leur intérêt particulier à l'univers de la maison, ainsi que pour tester et noter les produits définis. A l'issue de ces tests, les consommateurs ont décidé, cette année, de récompenser le concept Soda-Club en lui attribuant une note de 7,60/10 de moyenne générale. La remise de prix aura lieu le jeudi 23 avril 2009.

Soda-Club, vainqueur de la catégorie électroménager

Les Trophées de la Maison existent depuis cinq ans et distinguent des produits dans des domaines divers tels que le bricolage, le jardinage, l'électroménager, les arts ménagers, le petit mobilier ou l'entretien de la maison. Ces trophées placent les consommateurs au cœur de la démarche. Chaque produit sélectionné est testé, puis approuvé en toute indépendance par un jury de consommateurs. La marque du fabricant est systématiquement cachée, seule leur valeur d'usage compte pour le jugement.

Cette année, les consommateurs ont été séduits par le nouveau concept Soda-Club. Parmi l'ensemble des produits sélectionnés, Soda-Club est le grand vainqueur dans la catégorie électroménager, avec une moyenne générale de 7,60/10. Le critère de sélection principale est la satisfaction globale. Trois critères secondaires permettent ensuite d'explicitier la note obtenue : la perception d'efficacité, la facilité et la simplicité d'utilisation ainsi que les qualités sensorielles du produit (odeur, texture, esthétique...). Ces critères sont notés sur une échelle de 0 à 10. A ces notes s'ajoutent les commentaires positifs et négatifs expliquant ainsi la note attribuée.

Les consommateurs ont particulièrement apprécié huit aspects :

- le côté ludique et « fun » du concept
- le côté pratique et peu encombrant des machines
- La facilité d'utilisation
- Le design
- Le choix des parfums
- L'économie
- Le côté écologique
- Le goût des sodas



A ce jour, 25 000 points de vente dans le monde distribuent ces appareils qui ont été largement adoptés. En Allemagne par exemple, 30% des foyers sont équipés de machines à gazéifier. En France, le concept et les bénéfices Soda-Club séduisent de plus en plus de clients depuis son lancement en 2008. Les ventes des machines sont prometteuses et laissent présager un très bel avenir.

Soda-Club : quatre avantages majeurs pour satisfaire toutes les attentes

- **Simple d'utilisation**, le système fonctionne uniquement grâce à une cartouche de CO₂.
- **Pratique**, il met fin aux corvées de porter, stocker ou jeter les lourds packs de bouteilles.
- **Economique**, il permet à une famille d'économiser 40 bouteilles d'1,5 litres et de consommer 60 litres d'eau gazeuse grâce à sa recharge de CO₂ pour seulement 9,90 €. Le litre d'eau gazeuse maison revient donc à 0,19 €.
- **Bons pour la santé**, les sodas Soda-Club sont bien moins caloriques que les sodas traditionnels : de 0,8 kcal à 15,4 kcal selon les concentrés pour 100 ml de boisson prête à boire. Contrairement à la plupart des eaux gazeuses embouteillées, l'eau gazeuse Soda-Club est peu chargée en sodium.

Pour faire ses sodas chez soi

Le consommateur a la possibilité d'agrémenter l'eau gazeuse selon son goût grâce à une dizaine de concentrés spécialement créés par Soda-Club. Ces concentrés sont vendus en flacons de 500 ml très pratiques et économiques. Chaque flacon permet de réaliser 12 litres de boisson gazeuse. Autres avantages, et pas des moindres, les sodas sont bien **moins caloriques** que les sodas traditionnels.



« * Examen Monadia : test produit réalisé par un jury de 20 consommateurs, en situation réelle d'utilisation, dans la Maison Tests® en mars 2009 - www.tropheesdelamaison.com ».

A propos de Soda-Club

Soda-Club, est le leader mondial de la gazéification à domicile. L'entreprise, détenue par Fortissimo Capital et des investisseurs privés européens, fabrique et distribue ses produits sous les marques Soda-Club et Sodastream. La première machine à gazéifier à domicile a été produite en Grande Bretagne en 1955 sous la marque Sodastream.

Soda-Club est aujourd'hui présent dans plus de 30 pays : Afrique du Sud, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Islande, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suède, Suisse, Etats-Unis, Italie, Espagne, Hongrie, etc.

La marque s'est implantée en France en 2008 ; grâce à la société OPM, importateur exclusif de la marque en France et spécialiste, depuis plus de 30 ans, de la distribution des accessoires électroménager, auprès des GSA, GSS et des spécialistes.

A l'occasion du salon Planète Durable 2009, Soda-Club a été reconnu compatible avec les engagements du Grenelle Environnement suivants : développer l'éco-conception des produits / responsabilité environnementale des producteurs et mettre sur le marché des produits moins consommateurs d'emballages.

Contacts presse :

Fleishman-Hillard

Laëtitia Fitoussi / Caroline Lamar

Tél : 01 47 42 91 16 / 19 50

E-mail : fitoussi@fleishmaneuropa.com / caroline.lamar@fleishmaneuropa.com